

**APPEL À CANDIDATURE POUR LA DÉSIGNATION D'UNE PERSONNALITÉ
EXTÉRIEURE FEMME APPELÉE À SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL DE
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (IAE)
DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

Dans le cadre de la vacance d'un siège des membres du Conseil **de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE)**, l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de La Réunion lance un appel public à candidature pour la désignation d'une personnalité extérieure **féminine** à l'établissement qui siègera à titre personnel au sein de ce Conseil.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les personnalités extérieures sont choisies en raison de leur compétence et, notamment de leur rôle dans les activités correspondant aux spécialités enseignées à l'IAE de l'Université de La Réunion, à savoir en sciences de gestion et management.

En vertu de l'article D. 719-47 du code de l'éducation dispose que "Les enseignants chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels non enseignants en fonction dans l'établissement et les étudiants inscrits dans l'établissement ne peuvent être désignés au titre de personnalités extérieures".

LE MANDAT

Le mandat des personnalités extérieures, membres du conseil de l'IAE est d'une durée maximum de **quatre ans**. Cet appel à candidature étant consécutif à la vacance d'un siège en cours de mandature, le mandat prendra fin en mars 2027.

Les personnalités extérieures **siègent à titre bénévole**.

MODALITÉS DE DÉSIGNATION

Le conseil de l'IAE vote à bulletin secret à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour sur l'ensemble des candidatures retenues pour désigner la personnalité extérieure qualifiée.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures composées d'une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae sont à adresser à Monsieur Jérôme GARDODY, Directeur de l'IAE REUNION :

- soit adressées par courriel à l'adresse suivante : iae.direction@univ-reunion.fr
Un accusé de réception sera transmis.

- soit adressées par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante :
IAE - 24, avenue de la Victoire – CS 92003 – 97744 ST DENIS CEDEX 9

La date et l'heure limite de réception des candidatures sont fixées au **20 juin 2025 à 00h00** – délai de rigueur.

Aucune candidature incomplète ou adressée après l'échéance fixée ci-dessus ne sera prise en compte.

CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec M. Julien DELMAS, Responsable administratif et financier à julien.delmas@univ-reunion.fr